

LE DOC' DU Jeudi

Produits Phyto-Sanitaires

Votre travail vous expose-t-il aux produits phytosanitaires ?

Une équipe de recherche basée à Bordeaux a mis au point une liste de 5 questions simples pour savoir si on est susceptible d'être ou d'avoir été exposé-e professionnellement aux produits phytosanitaires.

DANS UN OU PLUSIEURS DE VOS EMPLOIS D'UNE DUREE D'UN AN OU PLUS, QUELLE QUE SOIT SON ANCIENNETE, Y COMPRIS L'APPRENTISSAGE, LES STAGES ET LE SERVICE MILITAIRE :

- 1. Avez-vous déjà travaillé sur une exploitation agricole dans un cadre professionnel ?**
Y compris les exploitations forestières, les pépinières, en incluant les tâches saisonnières, les travaux divers (ménage, entretien...) sur une exploitation
- 2. Avez-vous entretenu des jardins ou des espaces verts, privés ou communaux, dans un cadre professionnel ?**
Y compris terrains de sport, parcs, cimetières, trottoirs, bords de route, voies ferrées, pistes aéroport
- 3. Avez-vous exercé des tâches au contact de bois (scierie, menuiserie, charpentes, etc.) dans un cadre professionnel ?**
Ex : dans une exploitation forestière, une scierie, une menuiserie, pour le montage de charpentes...
- 4. Avez-vous désinsectisé ou dératé pour des raisons d'hygiène ou de santé publique dans un cadre professionnel ?**
Ex : locaux de stockage ou commerciaux, logements, blattes, guêpes, rats ou contre des parasites externes (poux, puces)
- 5. Avez-vous été amené à traiter avec des pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...) pour une autre raison dans un cadre professionnel ?**

Si vous répondez OUI à une ou plusieurs des 5 questions, vous avez peut-être été exposé-e professionnellement aux produits phytosanitaires. Dites-le à l'équipe qui vous soigne.

Source : Pr Isabelle Baldi, ISPED et Inserm, Bordeaux

Un clic pour en savoir plus : <https://www.anses.fr/fr/content/encadrement-des-pesticides-en-agriculture>

« PPS »

Abréviation de "Produit PhytoSanitaire".

Les PPS (appelés aussi pesticides) sont des préparations destinées à protéger les végétaux et les produits de culture des attaques des organismes nuisibles.

Avant leur mise sur le marché, ils sont soumis à une demande d'autorisation, sur la base d'une évaluation scientifique confiée à L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

L'usage des PPS fait l'objet de débats contradictoires entre les agriculteurs, les Autorités et les professionnels de santé.

Ils ont été utilisés en grande quantité, sans information correcte sur leur usage raisonné.

Leur mésusage ressemble à celui des antibiotiques, prescrits massivement - et souvent à tort - par des médecins soumis à la pression commerciale des producteurs de médicaments.

Les PPS peuvent favoriser l'apparition de certains cancers, de maladies du sang et de maladie de Parkinson.

Source : Open Rome

Météo-épidémio de votre région

Virus respiratoires les plus fréquents :
Picornavirus (rhume, gastros), Covid

PESTICIDES : LES RIVERAINS
SONT SUREXPOSÉS



Abonnez-vous au Doc du jeudi

Bulletin rédigé le 29 octobre 2025 par Jean Marie Cohen, aidé de Marie Forestier, Anne Mosnier, Isabelle Daviaud, des « soignants chercheurs » d'Open Rome et du laboratoire P2S (UR4129), Université de Lyon 1.

Courriers des lecteurs : idaviaud@openrome.org